



« Je suis l'Immaculée Conception »

Le 25 mars 1858, après trois semaines d'apparitions et trois semaines de silence, Marie déclare à Bernadette : « *Je suis l'Immaculée Conception.* »

Ce privilège de Marie nous dit ce que nous sommes, et notre vocation. Marie nous donne le goût de Dieu, le goût de l'adoration, de l'écoute de sa Parole, le goût d'une vie entièrement donnée. Chacun le reçoit dans la grâce de son baptême : « *Tu es mon enfant bien-aimé. Tu es une pure merveille !* » Et la grâce du sacrement de Réconciliation nous replonge dans la joie de notre nouvelle naissance en Dieu.

A Lourdes, avec Bernadette, nous pouvons prendre Marie chez nous, pour vivre davantage de la grâce de notre baptême, pour nous laisser enfanter par ce cœur maternel et croyant qui a porté Jésus.

En cette année diocésaine de l'appel, soyons nombreux à nous rendre disponibles et à interpeller largement autour de nous... De disciples, devenons missionnaires...

Jacques Bourassa,
Directeur du Service des Pèlerinages 15

Faire connaître cet évènement autour de vous !
Un tel pèlerinage pourrait être offert au sein d'une famille,
d'une communauté religieuse, paroissiale...
(Anniversaire de mariage ou autre, faire plaisir à des parents,
étudiants, salariés, jeunes foyers, etc...)

CONDITIONS PARTICULIERES

Nous vous proposons un hébergement à :

Hôtel HELGON****
8 rue Massabielle
L'hôtel Helgon touche la Croix des Bretons.
65100 LOURDES

Comprenant les prestations suivantes :

- Pension complète du lundi 1er juin, dîner au vendredi 05 après le petit déjeuner plus le repas de midi sur le chemin du retour;
- Chambre double ou triple ;
- Transport aller et retour en autocar grand confort ;
- Frais inclus : assurances, animation, contribution aux Sanctuaires, accompagnement, livret ...

Pour un forfait de
348 €/Personne en chambre double

Ne sont pas compris :

- Supplément pour chambre single (nombre limité) : ajouter 100 €
- Le repas du lundi midi : prévoir un pique-nique ou possibilité de sandwich, repas sur l'aire d'autoroute choisie pour la pause du chauffeur.
- Les boissons, suppléments, dépenses personnelles...
- **Proposition exceptionnelle !!! Si vous souhaitez assister au spectacle musical « Bernadette de Lourdes » le mardi 2 juin en après-midi, joindre impérativement un chèque distinct d'un montant de 35€ lors de l'envoi de votre inscription.**



www.bernadettedelourdes.fr

BERNADETTE DE LOURDES

« ELLE M'A REGARDÉE COMME UNE PERSONNE »

LE SPECTACLE MUSICAL

À PARTIR DU 5 AVRIL 2020
ESPACE ROBERT HOSSEIN - LOURDES

RENSEIGNEMENTS UTILES

Lieux de départ/retour et passages du car

SAINT FLOUR	Allées Georges Pompidou
MURAT	Gare
VIC SUR CERE	Place de la Mairie
AURILLAC	Gare routière
MAURS	Office de Tourisme.

Règlement

* 1er versement à l'inscription 248 €
Par chèque à l'ordre de « *Pèlerinages 15* »

Pour une chambre single, ajouter 100 €, soit un chèque de 348 €

Pour le spectacle « Bernadette de Lourdes », merci de bien vouloir joindre un chèque distinct de 35€ à l'inscription.

* Solde pour le 15 Mai 100 €

Annulation du fait du pèlerin (sauf en cas de force majeure)

Dans tous les cas, toute annulation doit être notifiée par courrier et accompagnée d'un justificatif

Les frais retenus sont de :

- 30 % à compter du 07 Mai
- 50 % à compter du 22 Mai
- 100 % à compter du 29 Mai

Renseignements et Inscriptions

Service Diocésain des Pèlerinages 15

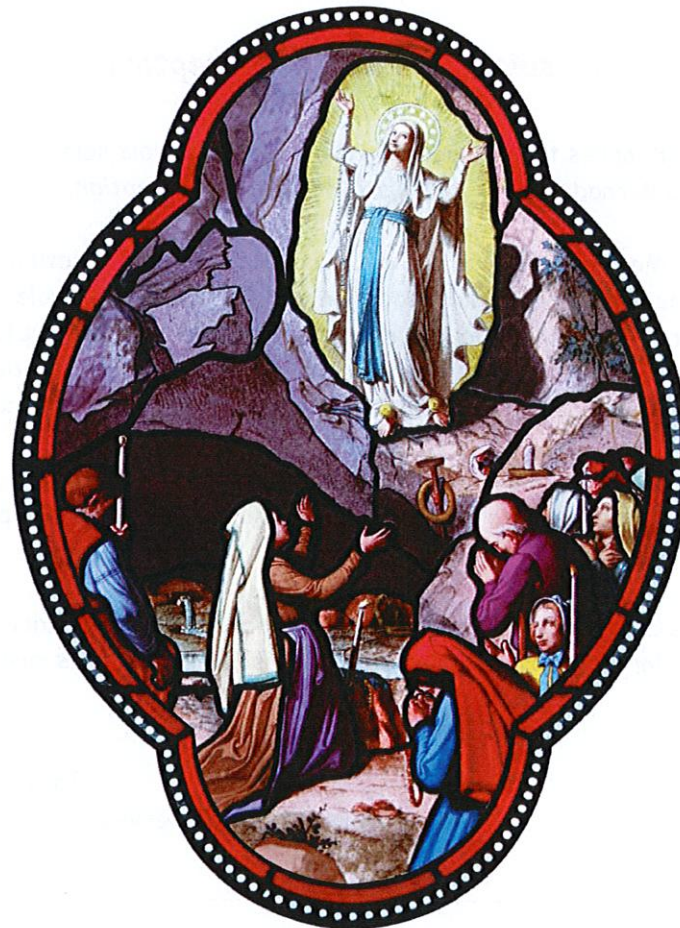
18 bis rue du Cayla - BP 417 - 15004 AURILLAC Cedex

pelerinages15@diocese15.fr

Tél. 04.71.48.13.00

IM015110003—ATRADIUS 555922

DIOCÈSE DE SAINT-FLOUR 106e PÈLERINAGE À LOURDES Du lundi 1er au vendredi 05 Juin 2020 *Année de l'appel*



Ref.
106/2020

Service des Pèlerinages 15
Tél. 04.71.48.13.00
pelerinages15@diocese15.fr

